



NOUS ALLONS ACCUEILLIR UN ENFANT MALENTENDANT : EST-CE UNE BONNE IDÉE DE SE FORMER À LA LANGUE DES SIGNES ?

Les professionnel-le-s de l'enfance sont formé-e-s pour apporter des réponses aux besoins de chaque enfant afin qu'il se sente bien, même s'il a des besoins spécifiques. Ils ne doivent pas pour autant acquérir de connaissances particulières pour prendre soin de lui.

Dans les milieux d'accueil, une partie du cœur du métier concerne les liens et la communication avec tous les enfants afin de les impliquer et d'avoir leur collaboration. Cette communication est possible, quelles que soient les particularités des enfants accueillis, avec les outils que les professionnel-le-s ont à leur disposition : le langage oral bien entendu mais également, le langage corporel (aussi appelé langage non verbal), l'observation des signaux même discrets chez l'enfant, la prise en compte de ces signaux pour ajuster leurs interventions professionnelles et la collaboration avec les parents.

DES RECOMMANDATIONS ONE DANS UN CONTEXTE D'ACCUEIL DE TOUS

Quelle que soit la situation d'accueil, la première chose à faire est d'établir, dès le début, et de renforcer, tout au long du séjour, les liens avec l'enfant mais également, avec ses parents, vus comme ses premiers éducateurs. C'est bien **par rapport aux liens et à l'accueil** que les professionnel-le-s de l'enfance ont et doivent continuer à développer une expertise au travers de la formation continue.

Dans une vision inclusive qui met l'accent sur les compétences des enfants et non sur le manque ou sur une particularité (handicap ou autre)¹, les professionnel-le-s ont tous les atouts pour **accueillir chacun et tous les enfants**. Il s'agit de **placer**, en premier lieu, **l'attention sur l'enfant, quelles que soient ses particularités**.

Cependant, « être confronté, en tant que professionnel, à un handicap n'a pas tout à fait la même résonance que devoir faire face à d'autres formes de diversités. Il faut bien reconnaître qu'une approche de la diversité et une approche de l'inclusion, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Chaque différence n'a pas la même valeur »². Une opinion discutable est souvent entendue quand on découvre qu'un enfant a une déficience : son entourage devrait tout mettre en œuvre pour qu'il rattrape la moyenne et rejoigne le groupe des enfants « dits » normaux.

Pourtant, sauf avis contraire du médecin, les soins que reçoit l'enfant en situation de handicap dans un milieu d'accueil sont ceux dont tout enfant a besoin. **S'il doit bénéficier de soins particuliers, comme des séances d'orthophonie³, c'est un logopède qui peut venir les donner** au sein même du milieu d'accueil. Il en va de même des autres soins spécialisés. Ces derniers doivent être réalisés par des professionnel-le-s formé-e-s et habilité-e-s pour ce faire.

Ces tâches spécifiques ne sont pas du ressort des accueillant-e-s. **Il n'est pas du tout attendu de leur part de se former à la langue des signes ou de s'improviser logopèdes, éducateurs spécialisés ou encore interprètes en langue des signes.**

Investir dans des formations spécialisées pour effectuer une prise en charge thérapeutique de l'une des caractéristiques d'un enfant n'a pas de sens pour les accueillant-e-s, en ce compris l'acquisition de la langue des signes.

1 Voir la vision inclusive développée par l'ONE et détaillée sur les pages du site internet sous la rubrique : « Accessibilité et inclusion » : <http://www.one.be/professionnels/accessibilite-et-inclusion/>

2 Propos recueillis durant l'intervention de Michel VANDENBROECK et Nina VEENS, le 15 juin 2018 lors du colloque « L'ouverture vers l'autre » organisé par l'ASBL Caravelles à Perwez.

3 L'orthophonie consiste principalement à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles de langage oral ou écrit.

Ce n'est pas en quelques séances qu'ils-elles vont pouvoir acquérir les bases pour maîtriser correctement une langue avec sa propre grammaire et son vocabulaire précis⁴.

Par contre, les accueillant-e-s doivent régulièrement suivre des séances de **formation continue qui leur permettent de remettre à jour les compétences acquises en formation initiale et les approfondir afin d'être le mieux formé-e-s possible pour accueillir tous les enfants et leur famille.**

Il s'agit principalement, pour les professionnel-le-s de l'enfance, de travailler leurs représentations par rapport à l'accueil de tous, leurs pratiques éducatives et de soin (au sens de care), même dans un contexte où l'enfant accueilli est malentendant ou porteur d'une autre déficience.

Témoignage

Sur les hauteurs de la région des Collines⁵

Lisette fréquente la crèche Pomme d'api depuis quelques semaines. Quand ses parents ont confirmé son inscription à la crèche, ils ont annoncé à Murielle, la responsable, que leur fille souffrait de troubles d'audition.

Dès le début, Bernadette, la puéricultrice qui allait accueillir plus spécifiquement l'enfant et sa collègue Tonina se posaient beaucoup de questions : pourraient-elles faire « tout ce qu'il faut » pour Lisette ? Ne risquaient-elles pas de « passer à côté des besoins » de l'enfant ? Etant donné la difficulté de Lisette, elles pensaient qu'elles devraient suivre une formation complémentaire pour pouvoir « communiquer » avec Lisette. Tonina avait entendu parler d'une ASBL locale qui proposait des formations à la langue de signes et souhaitait se renseigner sur les prochaines sessions de formation.

L'ensemble de l'équipe professionnelle a échangé sur cette possibilité. Avant de décider d'entamer une formation exigeante pour apprendre une langue, Murielle leur a posé la question : « Avez-vous demandé aux parents de Lisette ce qu'ils attendaient de notre service ? » La réponse a fusé : « Oui, bien sûr. Ils demandent que leur enfant soit accueillie comme un autre enfant. Que Lisette soit parmi les autres enfants à la crèche, c'est déjà pour eux une grande victoire ! ». La mère, tout particulièrement, ne demandait pas que les puéricultrices accompagnent leur fille par rapport à sa déficience mais elle s'attendait à ce qu'elles l'accueillent au sein du groupe d'enfants, comme les autres.

Les échanges quotidiens qui ont permis à chacun, professionnelles et parents de Lisette, de s'informer sur le vécu de la fillette dans ses deux lieux de vie, ont été aussi l'occasion de partager sur ce que les parents mettaient en place pour soutenir ses compétences.

Aujourd'hui, quelques mois après le premier accueil de Lisette, les parents ne parlent pas d'apprendre (ou non) la langue des signes mais ils sont accompagnés par Vinciane, responsable d'un Service d'Aide Précoce (SAP) qui les amène à être attentifs, à la fois au langage verbal et au langage non verbal, à capter, par le toucher, par les gestes, l'attention de leur enfant avant de s'adresser à lui, à se positionner devant Lisette quand ils échangent avec elle.

Vinciane a encouragé les parents à utiliser le regard, les mimiques, les mouvements, les sons profonds et tout ce qui peut être vecteur de communication au sens large. Elle leur a également appris quelques signes de base qui sont faits à la maison pour permettre à Lisette de parvenir progressivement à mieux anticiper ce qui va lui arriver.

Bernadette et Tonina sont tout à fait d'accord d'apprendre ces quelques signes que leur montrent les parents et qui ont été confirmés comme étant bénéfiques par le pédiatre de l'enfant.

Les signes ainsi appris par les puéricultrices au travers des échanges avec la famille permettent d'assurer une transition entre la maison et le milieu d'accueil. Ils s'ancrent dans le vécu de Lisette et sont ajustés à ses compétences. Dans les moments de transition, Lisette peut ainsi percevoir qu'il est question d'elle car ces gestes font partie de son quotidien à la maison et dans le milieu d'accueil.

LA NÉCESSITÉ D'UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ?

Faire en sorte que chacun se sente et soit le bienvenu, voilà un élément central pour tout accueil. Quand l'enfant accueilli est porteur d'une déficience, il est essentiel que les accueillant-e-s se sentent soutenu-e-s et compétent-e-s pour l'accueillir, avec toutes ses particularités. **Le dialogue et la collaboration avec la famille sont fondamentaux.** En effet, les parents de chacun des enfants sont LES personnes qui peuvent aider

les professionnel-le-s à mieux comprendre l'enfant et à « se pencher sur son berceau » avec eux-elles. Au-delà du partage de vécu de l'enfant, il s'agit de s'accorder sur ce qui compte aux yeux des parents pour l'accueil de leur enfant, quelles que soient ses particularités, qu'il soit sourd ou malentendant comme c'est le cas de Lisette : *comment font les parents pour soutenir la communication ? Recourent-ils à la langue des signes ? Si oui, quels signes ?*

⁴ Ce qui est le cas de la langue des signes.

⁵ Région située au Nord de la province du Hainaut

Renforcer les compétences de base d'échanges avec les familles est, comme nous l'avons déjà souligné, un axe essentiel de formation continue pour les professionnel-le-s de l'enfance.⁶

EST-IL JUDICIEUX DE SE FORMER À LA LANGUE DES SIGNES ?

La langue des signes est une langue à part entière qui s'exprime au travers des mains suivant une grammaire et une syntaxe propres. Elle est également soutenue par l'expression du visage et la dynamique corporelle. Son apprentissage prend du temps et le fait de pouvoir la parler correctement demande une grande maîtrise.

Pouvoir utiliser **correctement** cette langue demande une formation spécifique qui n'entre pas dans le cadre de la professionnalisation de l'accueil du tout-petit. Régulièrement, des professionnel-le-s, dans un souci de bien faire, entreprennent des démarches pour se former à la langue des signes « au cas où », dans leur parcours, ils-elles viendraient à accueillir un enfant ayant des troubles de l'audition. Or, la langue des signes, comme toute autre langue, suppose un apprentissage approfondi et surtout une pratique régulière en contexte. Elle nécessite une certaine fluidité pour que l'échange puisse se réaliser au mieux. Entre le moment où aurait lieu la formation et le moment de sa pratique quotidienne, les apprentissages ne seraient pratiquement plus valides. Cela n'a pas de sens et constitue une perte de temps précieux pour la formation des équipes.

Quand l'enfant a des troubles de la communication avérés.

Dans des situations bien précises et dans un objectif de rééducation, des professionnel-le-s spécialisé-e-s utilisent un langage de soutien à la parole comme « le Makaton » ou la méthode « SESAME ».

Ce type de langage est utilisé avec des enfants **pour qui des troubles de communication ont été décelés**, si les parents le pratiquent aussi à la maison ou s'ils sont partants pour l'apprendre. Il est toujours couplé à du langage oral.

Il consiste en une méthode gestuelle de communication alternative où l'on associe des gestes spécifiques à l'expression verbale, ce qui aide à la compréhension d'un message : à un signe correspond une chose.

Ces manières de communiquer ne peuvent être comparées à la langue des signes, langue à part entière, qui dispose d'une syntaxe spécifique.

L'IMPORTANCE DE METTRE TOUS LES ENFANTS DANS UN BAIN DE LANGAGE CORRECT ET CLAIR

Au-delà du dialogue permanent avec les familles, que peuvent faire les accueillant-e-s pour soutenir tous les enfants, même ceux qui ont des troubles de l'audition, dans la communication avec leur entourage ?

Ce sont à la fois le langage verbal et le langage non verbal qui sont vecteurs de communication. Des recherches mettent en évidence que le langage parlé est largement accompagné d'un langage non verbal conséquent : les mimiques, les gestes, le fait de toucher, le positionnement dans l'espace (en face de l'enfant), l'expressivité des yeux accompagnent le langage parlé.

Cette micro-gestualité peut être considérée comme **les fondements de toute langue** que l'enfant apprendra par la suite, **qu'elle soit parlée ou signée.**

Pourtant, des observations réalisées dans des situations où des adultes sont amenés à prendre soin d'un enfant malentendant montrent une tendance, chez ces adultes, à parler de moins en moins lors des moments d'échange avec cet enfant lorsqu'ils connaissent sa déficience. Cependant, **l'absence de langage verbal diminue aussi la communication non verbale et cela a un effet négatif sur les compétences de communication de l'enfant.** Que ce soit les travaux de BIRDWHISTELL (1970) sur le langage non verbal ou encore ceux plus récents sur la dépendance entre les systèmes moteurs et langagiers (ROCHET-CAPELLAN, 2017), ils plaident **pour le renforcement du travail sur les attitudes professionnelles et sur la capacité à utiliser et à affiner le langage corporel**, en tant que professionnel-le- de l'enfance. Ce constat ne doit pas faire oublier qu'il convient toujours de le coupler avec du langage oral, même pour un enfant malentendant.

Concrètement, lorsqu'un adulte communique avec un tout petit⁷, quelles que soient ses particularités, des recommandations de base sont à respecter : **se placer en face de lui à sa hauteur, s'adresser directement à lui, adopter un rythme plus ralenti pour l'échange en mettant davantage d'intonation et attendre la réaction de l'enfant ; éviter de s'adresser à distance ou en parlant au groupe.** Ce sont ces manières de faire qui permettent d'accompagner l'enfant dans l'acquisition progressive du langage !

Pascale CAMUS
Conseillère pédagogique,
Coordnatrice CAIRN ONE (DRD),
en collaboration avec :
Thérèse SONCK,
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut) et
Laurence MARCHAL,
responsable de la Direction psychopédagogique ONE



⁶ Les projets en initiatives spécifiques, subventionnés par l'AVIQ ou le projet OCAPI sur la région Bruxelles Capitale peuvent accompagner les professionnel-le-s de l'enfance à collaborer avec les parents pour trouver des pistes favorables à des soins optimaux pour l'enfant en situation de handicap.

⁷ Voir la brochure réalisée par l'ONE : « Accompagner le développement du langage de l'enfant en milieu d'accueil » (2017).